

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 17 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept décembre à 19h, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, Maire, à la mairie de Neuvy en Sullias.

Présents (11): Messieurs FOURNIER, MENEAU, LUCAS, SAMPEDRO, DELANNOY
Mesdames BORNE, MENEAU, RIGARD, DAVID, GUYOMARCH, CORNET

Absents excusés (4) : Messieurs DEROUET, FLANDRE, MAUDUIT et Madame LENOGUE

Nombre de membres en exercice : 15

Présents: 11

Pouvoirs : 4 (MME LENOGUE à M SAMPEDRO, M MAUDUIT à M DELANNOY, M FLANDRE à MME BORNE, M DEROUET à M FOURNIER)

Votants: 15

Date de convocation : 10/12/2021

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte rendu
- Délégation de signature du Conseil Municipal au Maire
- Projet travaux 2022
- Demande de subventions au titre de: DETR, DSIL, Département
- Projet de création d'un trottoir Route de Viglain
- Divers
- Questions orales

Nadine MENEAU est désignée secrétaire de séance.

- **APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU A L'UNANIMITE**

Rajout de la délibération n°2021/052 rattachée à la dernière réunion: Décision modificative du budget principal: augmentation de crédit 5€ au chapitre 27

- **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

o Signature de devis pour l'achat:

- 3 tables de pique-nique : 2 880 € TTC
- 2 radiateurs pour le salon de beauté, Yess : 879.00 € TTC
- Mise à jour levée topographique Rue des Moulins– Bureau d'étude Gérard LEGRANG : 696 € TTC

o Signature de la convention avec le centre de gestion pour le renouvellement de la médecine préventive pour 1 an

- **PROJET TRAVAUX 2022 : ECOLE PRIMAIRE ET ECOLE MATERNELLE/GARDERIE**

DELIBERATION N°2021/053 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR/DSIL

Dans un souci d'économie d'énergie, des travaux s'avèrent nécessaires sur le bâtiment de l'école primaire datant de 1963. Ainsi le remplacement des huisseries et des fenêtres en simple vitrage, une isolation extérieure et la réfection de la toiture terrasse amélioreraient considérablement la performance de ce bâtiment.

Par ailleurs, le bâtiment accueillant la garderie devenu vétuste, il est nécessaire de délocaliser la garderie dans le bâtiment de l'école maternelle nécessitant quelques aménagements

Coût des travaux : 39 921€ HT (selon tableau ci-après)

RENOVATION DE L'ECOLE PRIMAIRE		HT	TTC
Menuiserie	BATIPOSE SOLOGNE	12 839.83	15 407.80
Réfection toiture	Eurl CBM	6 465.00	7 758.00
Isolation extérieure	Eurl COCO Cédric	6 426.00	7 711.00
Peinture	MTVO	3 565.72	4 278.86
AMENAGEMENT ECOLE MATERNELLE/GARDERIE			
Création sanitaires	Sarl HUSSONNOIS	8 798.20	10 557.84
Création ouverture	Eurl COCO Cédric	1 825.50	2 190.60
TOTAL		39 920.25	47 904.10

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- **ADOPTE** le projet de rénovation de l'école primaire et de l'aménagement de l'école maternelle pour un montant de 39 921€ HT
- **ADOPTE** le plan de financement suivant :

DEPENSES	HT	TTC	RECETTES	taux financement	HT
Travaux	39 921	47 905	DETR/DSIL	50	19 961
			C de communes	25	9 980
			AUTOFINANCEMENT	25	9 980
TOTAL	39 921	47 905	TOTAL	100	39 921

- **AUTORISE** le maire à signer les devis
- **SOLLICITE** une subvention de 19 961 € au titre de la DETR, soit 50% du montant du projet
- **CHARGE** le maire de toutes les formalités

Les crédits de ce projet seront inscrits au budget principal 2022

Vote à l'unanimité

- **SECURISATION DE LA RUE DES MOULINS**

Deux études sont proposées :

- ↳ Portion rue des Moulins depuis abribus **avec** le carrefour de la rue des Coudresceaux : 225 674 € TTC
- ↳ Portion rue des Moulins depuis l'abribus **sans** le carrefour de la rue des Coudresceaux : 172 000 € TTC
- ↳ Abandon de l'option surélévation du carrefour rue des Coudresceaux pour 7 800 € HT

La partie assainissement des travaux sera affectée au budget annexe assainissement pour un montant de 50 954€ HT.

DELIBERATION N° 2021/054 :

SECURISATION DE LA RUE DES MOULINS : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR/DSIL

La commune souhaite continuer son programme pluriannuel de sécurisation de sa voirie qui a débuté en 2021 par la sécurisation de la Rue de la lande.

Lors de la réunion de la commission travaux du 17 décembre 2021, Mr LANDRÉ, maître d'œuvre de l'entreprise BTM CONSEIL, a exposé les travaux à réaliser dans la Rue des Moulins portant tant sur l'aménagement de la chaussée que sur l'amélioration de l'éclairage public, du réseau d'eaux pluviales, l'aménagement des cheminements de piétons et cyclistes, la mise en place de la signalisation et l'embellissement paysager.

Coût total des travaux : 201 941€ HT

Il est proposé de lancer un appel d'offres avec l'aménagement du carrefour.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- **ADOpte** le projet de sécurisation de la rue des Moulins pour un montant de 201 941€ HT soit 242 329€ TTC
- **ADOpte** le plan de financement suivant :

DEPENSES	HT	TTC	RECETTES	taux financement	HT
Travaux	188 061	225 673	DETR/DSIL	30	60 582
Maitrise d'œuvre	13 300	15 960	Département	30	60 582
Etude terrain	580	696	C de communes	20	40 388
			AUTOFINANCEMENT	20	40 388
TOTAL	201 941	242 329	TOTAL	100	201 941

- **AUTORISE** le maire à signer le devis du maître d'œuvre M LANDRÉ pour la somme de 15 960€ TTC
- **SOLLICITE** une subvention de 60 408€ au titre de la DETR/DSIL, soit 30% du montant du projet HT
- **CHARGE** le maire de toutes les formalités

Les crédits de ce projet seront inscrits au budget principal 2022

Vote à l'unanimité

DELIBERATION N°2021/055 : SECURISATION DE LA RUE DES MOULINS

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU VOLET 3 DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT D'INTERET

La commune souhaite continuer son programme pluriannuel de sécurisation de sa voirie qui a débuté en 2021 par la sécurisation de la Rue de la lande.

Lors de la réunion de la commission travaux du 17 décembre 2021, Mr LANDRÉ, maître d'œuvre de l'entreprise BTM CONSEIL, a exposé les travaux à réaliser dans la Rue des Moulins portant tant sur l'aménagement de la chaussée que sur l'amélioration de l'éclairage public, du réseau d'eaux pluviales, l'aménagement des cheminements de piétons et cyclistes, la mise en place de la signalisation et l'embellissement paysager.

Coût total des travaux : 201 941€ HT

Il est proposé de lancer un appel d'offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- **ADOpte** le projet de sécurisation de la rue des Moulins pour un montant de 201 941€ HT soit 242 329€ TTC
- **ADOpte** le plan de financement suivant :

DEPENSES	HT	TTC	RECETTES	taux financement	HT
Travaux	188 061	225 673	DETR/DSIL	30	60 582
Maitrise d'œuvre	13 300	15 960	Département	30	60 582
Etude terrain	580	696	C de communes	20	40 388
			AUTOFINANCEMENT	20	40 388
TOTAL	201 941	242 329	TOTAL	100	201 941

- **AUTORISE** le maire à signer le devis du maître d'œuvre M LANDRÉ pour la somme de 15 960€ TTC
- **SOLLICITE** une subvention de 60 582€ au titre du volet 3, soit 30% du montant du projet HT
- **CHARGE** le maire de toutes les formalités

Les crédits de ce projet seront inscrits au budget principal 2022

Vote à l'unanimité

- **AUTRES PROJETS DE TRAVAUX SUR LA COMMUNE**

- **Projet de création d'une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) :**
2 assistantes maternelles sont à la recherche d'un local à louer d'environ 100 m² pour accueillir 8 enfants d'ici fin 2022, début 2023. Aides possibles (autres que subventions) de la CAF et du Département.
M le Maire a demandé une étude pour le remplacement du préfabriqué de la garderie.
- **Trottoir route de Viglain Les Beauvinières :**
Afin de sécuriser la circulation des piétons, poussettes et vélos, un devis pour la création d'un trottoir a été établi par la SARL MENEAU GERIN pour un montant de 2 700 € TTC. Accepté à l'unanimité.
- **Travaux rue des Vignes de Bouan :**
Busage du fossé pour éviter les problèmes d'infiltrations en cas de pluie sur la rue de Vignes de Bouan. Devis établi par l'entreprise COSSET pour un montant de 12 604 € TTC (un devis a également été demandé à SOLOGNE ENTRETIEN d'un montant de 13 648 € TTC). Acceptation du devis de l'entreprise COSSET à l'unanimité.

- **DIVERS**

o **Aires éducatives terrestres**

La classe de CM2 a finalement porté son choix pour son projet de création d'aire terrestre éducative, sur l'étang communal situé près du local technique des employés communaux.

Avis favorable du Conseil

o **Fermetures de 2 classes pour COVID les 16 et 17 décembre: Remboursement des repas de cantine**

Suite à la demande des parents d'élèves, après en avoir délibéré, le Conseil accepte de rembourser les repas des enfants qui étaient dans les 2 classes fermées pour cas de COVID, mais ne prendra pas en charge ceux concernés par l'épidémie de gastro.

o **Problème acacias chez M BRETON**

M. FOURNIER donne lecture d'un courrier de M BRETON demandant pourquoi la Commune n'a pas pris une entreprise compétente pour l'arrachage des acacias.

M le Maire rappelle qu'il a été fait à la demande de M. BRETON, l'arrachage de 2 souches et la coupe de 3 arbres. Il reste à ce jour 4 arbres qui lui semblent problématiques et demande le passage de la Commission des Travaux.

M. BRETON a fait établir un devis pour l'arrachage des rejets.

Notre assureur accepte la prise en charge de ces travaux sur présentation de ce devis ce qui clôturera le dossier.

o **Aide sociale : Prise en charge de l'aide aux devoirs**

Avis favorable pour la continuité de la prise en charge de l'aide aux devoirs pour un enfant de la commune.

o **Nombre d'habitants au 1/01/2019 : 1 386**

Pour rappel au 01/01/2018 : 1 388

o **Plantation d'un arbre par naissance en 2021**

En 2021, nous avons enregistré 21 naissances sur la Commune. Il est décidé de planter des arbres (fruitiers selon les conseils de la SHOL) début 2022. Les arbres porteraient une plaque avec le nom de l'enfant. Nous pouvons bénéficier d'une subvention de 800 € pour l'achat des arbres.

Plantation dans le cimetière à envisager

Régie pour la vente de cavurne à mettre en place

o **Départ à la retraite de M MILLET Hubert**

o **Travaux Route de Sigloy**

Les travaux seront réalisés par la communauté de communes des Loges pour la partie appartenant à Sigloy.

Pour la partie appartenant à Tigy, n'étant pas communautaire, les travaux ne seront pas réalisés par la commune de Tigy.

- **QUESTIONS ORALES**

Cédric MENEAU :

- signale que l'allée du cimetière près des cavurnes a été refaite.
- Il remercie le personnel communal qui a été présent pour le marché de Noël, tous les participants étaient satisfaits, par contre, pas beaucoup d'aide pour le montage et démontage des barnums.
- Problème d'un tuyau coupé sur un évier à l'école.

Josiane BORNE

- les colis de fin d'année sont prêts. Distribution aux personnes âgées samedi 18 décembre
Remerciements à Mme SAMPEDRO, enseignante de la classe des CM2 pour les petits mots des enfants joints aux colis
- Y-a-t-il des nouvelles de la construction sauvage derrière la rue du Gué Pénillon ? aucune nouvelle

Jean Claude LUCAS

- voir pour l'installation d'une lampe devant les vestiaires à l'R' de Loisirs (voir pour une minuterie de préférence)

Sandrine CORNET

- Voir pour l'éclairage public du lotissement qui est insuffisant dans le virage, près de l'espace vert.
- Tranchée de traversée de route à remblayer avec de l'enrobé : C'est ENEDIS qui doit faire l'enrobé

Emilie GUYOMARCH :

- Voir pour reboucher le trou qui s'agrandit de plus en plus Rue de la Roseraie.
- Poteau d'éclairage public dans l'impasse du Verger toujours pas redressé.

M. MENEAU précise qu'il faut signaler dans l'application INTRAMUROS tous les problèmes concernant les trous, les panneaux etc... Il faut aller dans la rubrique signalement, et cela remonte directement à la mairie.

Séance levée à 21H

Le maire

le secrétaire de séance

Les conseillers